1. **Responsabilités du Client.** Le Client est seul responsable de :
   - 1.1 créer et tester les Personnalisations du Client dans le but d'évaluer les configurations potentielles du Service Cloud ;
   - 1.2 soumettre, stocker, traiter et gérer les modifications des Personnalisations du Client, y compris le code source des Personnalisations du Client ;
   - 1.3 réaliser des tests de qualité et de sécurité supplémentaires des Personnalisations du Client en procédant à une élimination des bogues, à des simulations et à une intégration aux autres systèmes du Client ; et
   - 1.4 effectuer des tests automatisés, y compris des tests de régression pour valider la mise en œuvre réussie des Personnalisations du Client.

   La responsabilité d'Adobe ne saurait être engagée en cas de défaut ou de manquement dans le Service Cloud provoqué par les Personnalisations du Client, par la configuration du Service Cloud réalisée par le Client ou par le manquement du Client à satisfaire aux obligations énoncées dans les sections 1.1 à 1.4 ci-dessus. Le Client reconnaît et accepte que tout test des Personnalisations du Client ne représente qu'un sous-ensemble du test global qui doit être effectué par le Client. Le Client est seul responsable pour tous les essais (sécurité et qualité) des Paramétrages du Client.
2. **Consultant en Développement.** Les Consultants en Développement nommés par le Client au titre des présentes Conditions Particulières du Produit travaillent expressément et exclusivement selon les directives du Client, qui est responsable de toute action ou omission de la part des Consultants en Développement. Adobe peut refuser l'accès à tout Consultant en Développement s'il juge que cela nuit au Service Cloud ou à d'autres clients du Service Cloud. Les références au Client dans les présentes Conditions Particulières du Produit (CPP) se réfèrent tant au Client qu'à son ou ses Consultants en Développement.
3. **Sauvegarde.** Les Données du Client et les Personnalisations du Client (code source compris) stockés dans le Service Cloud seront à la disposition du Client pendant 30 jours (ou une période plus longue si elle est achetée par le Client) à compter de l'expiration ou de la résiliation de la Durée de la Licence dans le même format que celui disponible dans le Service Cloud. Le Client reconnaît et accepte que le Service Cloud ne puisse être le seul référentiel du Client pour les Personnalisations du Client.
4. **Licence pour Logiciel de Développement.** Le Client est autorisé à installer et utiliser un nombre raisonnable de copies des SDK du Service Cloud AEM uniquement dans l'environnement on-premise du Client et ce strictement à des fins de développement, de test et d'assurance de la qualité et non à titre d'étape ou de mise en production.
5. **Utilisation autorisée.** Adobe peut accéder, utiliser, copier et stocker les Données du Client, les Personnalisations du Client, les Interactions de l'Utilisateur et les performances du système des Services Gérés pour tester AEM et le Service Cloud et obtenir des informations pouvant servir à développer, construire, modifier, améliorer, prendre en charge et exploiter AEM et le Service Cloud ; étant entendu toutefois que toute copie des Données du Client ou des Personnalisations du Client créée aux fins du test susmentionné sera soumise aux obligations de confidentialité applicables figurant dans le Contrat.
6. **Service automatisé de conversion de formulaires.** Lors de l'utilisation du Service Automatisé de Conversion de Formulaires (fonctionnalité des Formulaires AEM destinée à convertir les modèles de formulaires du Client), le Client ne doit pas télécharger, soumettre ou convertir des Documents qui incluent des champs de données préremplis ou des données personnelles.
7. **Adobe Learning Manager.** Toute utilisation d'Adobe Learning Manager par ou en lien avec Adobe Experience Manager en tant que Service Cloud est soumise aux Conditions Particulières du Produit d'Adobe Learning Manager consultables ici :https://www.adobe.com/legal/terms/enterprise-licensing/product-specific-terms.html.
8. **Edge Delivery Services – Intégrations de tierces parties.** Edge Delivery Services peut permettre des intégrations avec des produits et services tiers compatibles que le Client a concédés sous licence indépendante. La liste complète de ces produits et services tiers est consultable dans la Documentation. Adobe n'est pas responsable de ces produits ou services

tiers. L'utilisation des Edge Delivery Services avec des produits et services tiers incompatibles peut entraîner des erreurs, fautes ou pertes, et le Client reconnaît et accepte qu'Adobe ne saurait être responsable de ces erreurs, fautes ou pertes.

9. **Régions des Edge Delivery Services.** Les Données du Client publiées (en direct ou à des fins de prévisualisation) par le biais des Edge Delivery Services pourront être traitées dans des régions de centres de données déterminées par Adobe ou ses fournisseurs à leur seule discrétion, pour la durée de publication desdites Données du Client. Les données soumises via des formulaires en ligne dans le cadre des fonctionnalités de soumission de formulaires des Edge Delivery Services pourront être traitées temporairement dans des régions de centres de données déterminées par Adobe ou ses fournisseurs à leur seule discrétion, avant transmission à des sites spécifiés par le Client ou contrôlés par le Client.
10. **Utilisation des Polices.** Sauf indication contraire dans le Contrat, les polices exclusives ou concédées sous licence d'Adobe sont intégrées aux Produits et Services et ne doivent être utilisées que dans l'interface utilisateur des Produits et Services.
11. **Accord de niveau de service.** Les obligations de service d'Adobe sont détaillées dans le Contrat de Niveau de Service Unifié et l'Annexe relative à l'Exploitabilité, disponibles à cette adresse : https://www.adobe.com/fr/legal/service-commitments.html (conjointement le « **Contrat de Niveau de Service** »). Les obligations de service pour Adobe Learning Manager sont détaillées séparément.
12. **Mises à jour du Logiciel.** Pendant la Durée de la Licence, le Service Cloud comportera des mises à jour qui seront diffusées aux clients d'Adobe (les « **Mises à jour** »). Les Mises à jour peuvent inclure des mises à jour d'urgence indispensables à la sécurité du Service Cloud ou à la résolution des problèmes qui empêchent Adobe de respecter ses obligations de service (chacune appelée une « Mise à jour d'urgence »). En cas d'échec de la Mise à jour, Adobe effectuera des corrections si le problème est dû au logiciel d'Adobe. Si le problème concerne les Personnalisations du Client, Adobe prendra des mesures raisonnables afin d'assister le Client dans ses efforts visant à ajuster le code sous-jacent aux Personnalisations du Client. Des Mises à jour d'Urgence seront réalisées par Adobe au besoin.
13. **Description du produit.** Les limitations du Produit sont détaillées dans la Description de Produit pour Adobe Experience Manager as a Cloud Service consultable ici : https://helpx.adobe.com/legal/product-descriptions.html.
14. **Adobe Express.** L'usage d'Adobe Express par le client sous licence dans le cadre d'AEM Assets Ultimate ou d'AEM Assets Prime (y compris toute fonctionnalité d'Adobe Firefly pouvant être intégrée avec Adobe Express, ou tout accès direct à l'application Adobe Express) est régi par les Conditions de Licence spécifiques d'Adobe Express avec Firefly, disponibles à l'adresse : https://www.adobe.com/go/PSLT-adobe-express-firefly.
15. **Représentations et garanties.** Le Client reconnaît et garantit que concernant les Données du Clients et les Personnalisations du Client, il dispose des droits suffisants (via propriété ou licence en cours de validité) pour l'usage d'Adobe à cet égard, tel que prévu en vertu du Contrat, et pour l'utilisation par le Client des Produits et Services, et que les Données et les Personnalisations du Client, ainsi que leurs usages susmentionnés, sont conformes au droit et à la réglementation applicables et n'enfreignent, ne contournent ni ne violent de quelque autre façon que ce soit les droits (y compris les droits de propriété intellectuelle) de toute personne ou entité.
16. **Définitions complémentaires**

    16.1 « **SDK du Service Cloud AEM** » désigne un progiciel On-premise permettant le développement local et le test des applications pour le Service Cloud concédé sous licence.

    16.2 Le terme « **Données du Client** » est défini dans les Conditions Générales d'Adobe. Lorsque le terme « Contenu du Client » est défini séparément dans les Conditions Générales d'Adobe, les Données du Client incluent le Contenu du Client.

    16.3 L'expression « **Service Cloud** » désigne les Services On-demand AEM as a Cloud (et les modules additionnels applicables) tels que définis dans le Bon de Commande.

    16.4 L'expression « **Personnalisations du Client** » désigne les Personnalisations apportées au Service Cloud par le Client ou conformément aux directives de ce dernier. Les Paramétrages du Client ne constituent pas une Technologie Indemnisée. Le Client est propriétaire (ou, le cas échéant, doit s'assurer qu'il dispose d'une licence valide pour) des Paramétrages du Client, sous réserve de la propriété intellectuelle sous-jacente d'Adobe dans la Technologie Adobe. Le Client reconnaît et accepte que l'accès d'Adobe aux Paramétrages du Client n'empêche pas Adobe de développer indépendamment (sans utiliser les Paramétrages du Client) ou d'acquérir une technologie similaire sans obligation envers le Client. Toute application ou microservice développé par le Client au moyen d'Adobe Developer App Builder sera considéré comme une Personnalisation du Client.

    16.5 « **Consultant en Développement** » désigne un intégrateur de systèmes tiers (a) que le Client a autorisé, conformément à l'article 5 des Conditions Générales, à accéder au Service Cloud, à le tester et à le personnaliser,

et (b) dont au moins une personne dans l'équipe de développement possède une Certification de développeur AEM à jour et applicable, et qui sera particulièrement engagée et impliquée dans le projet de développement du Service Cloud.

16.6 Le terme **« Document »** désigne un fichier numérique ou imprimé qui est traité ou généré par les Formulaires AEM, notamment des Documents qui contiennent des champs de données où des données peuvent être saisies et sauvegardées.

16.7 **Le terme « Fonctionnalité d'IA Générative** » est défini dans les Conditions d'Adobe Experience Cloud GenAI.